N° 1390. — 4 Année. CINQ CENTIMES Samedi 23 Juillet 1892

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 18
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES .... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES......... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS ...... 0 fr. 75 —
LOCALES.......... 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et PARIS, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

Les Élections du 31 juillet

La période électorale bat aujourd'hui son plein. Les positions sont prises. Et il ne reste plus guère qu'un très petit nombre de circonscriptions, dans lesquelles les candidats n'aient pas été désignés.

Nous avons déjà indiqué quelle était la situation à Lille.

Dans les quatre cantons lillois qui sont appelés à élire un conseiller général, les candidats républicains progressistes sont MM. Ovigneur, Rigaut, Porion et Grandel.

M. Ovigneur, conseiller sortant de Lille-centre, n'a pas encore de concurrent et il est à peu près certain qu'il n'en aura pas.

Dans le canton nord, MM. Rigaut et Emile Scrive sont seuls sur les rangs, et la lutte sera vraisemblablement circonscrite entre ces deux candidats. Le résultat n'en saurait être douteux. M. Rigaut a vu se grouper autour de lui, depuis huit jours, tous les républicains du canton, à quelques nuances qu'ils appartiennent.

Le caractère de cette élection est, en effet, tellement précis, les opinions des deux candidats sont tellement tranchées, qu'il ne saurait y avoir la moindre hésitation de la part d'aucun républicain. La lutte est ouvertement engagée entre la République et la réaction cléricale, et de même que tous les ennemis de la démocratie se préparent à marcher comme un seul homme en faveur de M. Emile Scrive, il importe que tous les républicains s'unissent dans une énergique campagne en faveur de M. Rigaut.

L'Echo du Nord et le *Réveil du Nord* ont gardé jusqu'ici une expectante réserve. Nous espérons que maintenant qu'aucune nouvelle candidature ne semble devoir se produire, ils sauront faire abstraction de toutes questions de personnes, et se prononceront franchement en faveur du candidat républicain.

***

Dans le canton ouest, la situation s'est quelque peu modifiée par suite de l'entrée en lice d'un candidat ouvrier M. Alphonse Lambert, concurremment avec MM. Porion et Vandamme. Nous apprécions plus loin cette singulière manœuvre, qui semble n'avoir d'autre but que de faire le jeu de M. Vandamme contre la candidature républicaine de M. Porion.

Nous voulons encore croire que le « parti ouvrier » a été trompé, et qu'il ne s'est pas rendu un compte exact des conséquences possibles de son intervention dans cette circonscription électorale. Mieux renseigné, il se décidera peut-être à retirer une candidature qui ne saurait avoir la moindre chance de succès.

Dans tous les cas, nous sommes convaincus que les machiavéliques combinaisons de M. Vandamme ne prévaudront pas contre la popularité dont jouit, à juste titre, M. Porion, non-seulement à Saint-André, mais dans les communes rurales du canton.

Les républicains qui ont élu, il y a six ans, M. Albert Legrand, ne se déjugeront pas. Ils ne voudront pas confier leurs intérêts à un réactionnaire militant et acharné comme M. Vandamme. Ils voteront en masse pour le candidat de la République, pour M. Porion, qui leur donne toute satisfaction, non-seulement au point de vue politique, mais encore au point de vue de l'expérience des affaires, des aptitudes administratives et de la connaissance approfondie des besoins de leur canton.

***

M. Grandel, dans le canton sud (Moulins-Lille), n'aura, croyons-nous, d'autre concurrent que le candidat ouvrier, M. Henri Ghesquière.

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir la différence qui existe entre un ancien républicain comme M. Grandel, et *un jeune homme inexpérimenté comme* le fils Ghesquière. Le candidat du canton-sud n'est pas, en effet, comme nous l'avions supposé d'abord, le marchand de journaux Ghesquière, mais son fils Henri, employé, rédacteur au *Travailleur*.

M. Henri Ghesquière est absolument incapable de rendre aucuns services au Conseil général. Il suffit, pour s'en convaincre, d'assister aux réunions publiques *dans lesquelles il se fait actuellement* entendre. Entre ses mains, les intérêts de Moulins-Lille auraient vite fait de péricliter. Son élection serait purement et simplement une manifestation communiste-révolutionnaire. Est-ce là ce que visent les ouvriers ? En tous cas, les républicains du canton sud, et parmi eux les ouvriers sérieux et qui ne se laissent pas mener par les Lafargue et les Jules Guesde, ne s'associeront certainement pas à cette démonstration platonique. Ils ne sacrifieront pas bénévolement les intérêts de la République et les intérêts spéciaux de leur canton à la satisfaction d'élire un collectiviste. Et ils voteront pour M. Grandel, dont le passé démocratique et les opinions avancées sont de nature à inspirer confiance, non-seulement aux républicains progressistes, mais même aux radicaux et aux socialistes.

***

La situation, en ce qui concerne les candidatures au Conseil d'arrondissement, pour présenter encore quelques lacunes, n'en est pas moins généralement précisée.

Dans le canton Lille nord-est, M. le docteur Bécour, conseiller sortant, républicain progressite, est seul candidat, et nous ne pensons pas qu'aucun parti ose lui susciter un concurrent.

Dans Lille sud-ouest, les candidats en présence sont M. Schoutteten, conseiller sortant, républicain ; M. D'Hondt, ouvrier galochier, communiste, et M. Delattre, *réactionnaire*.

Nous donnons plus loin le compte-rendu de la réunion des délégués républicains de Lille sud-est, qui a définitivement adopté la candidature républicaine de M. Luce, conseiller municipal de Ronchin. *M. Luce aura pour seul concurrent* M. Charles Devernay, peigneron. Il l'emportera certainement sur ce jeune ouvrier communiste, qui venu hier à une réunion organisée par ses amis, a été tellement paralysé par l'émotion qu'il n'a pu prononcer un mot. Quel rôle pourrait jouer ce jeune homme timide au conseil d'arrondissement ?

Les électeurs qui ont nommé en 1886 M. Grandel se retrouveront certainement tous le 31 juillet pour voter en faveur de M. Luce, candidat de tous les républicains.

***

En dehors de Lille, la lutte est engagée à Haubourdin, entre M. Auguste Potié, *républicain, adjoint au maire d'Haubourdin*, vice-président de la Société des Agriculteurs du Nord, républicain progressiste, et M. Célestin Cordonnier, réactionnaire.

La *Dépêche* s'applique à représenter M. Auguste Potié comme « appartenant au parti radical le plus avancé et dont les idées sont assez justement représentées par le *Réveil du Nord*. »

C'est là une gratuite exagération. M. Auguste Potié a pu, en effet, assister au banquet offert à M. Goblet lors de sa venue à Lille. Mais qu'est-ce que cela prouve ?

M. Potié, nous pouvons l'affirmer, est un républicain très ferme, résolument partisan du progrès et des réformes, mais ce n'est nullement le radical farouche que la *Dépêche* voudrait nous représenter. Le nom qu'il porte est d'ailleurs assez universellement connu dans le parti républicain du Nord, pour qu'il soit assuré de voir se grouper autour de lui tous les amis *et défenseurs de la République*.

Quant à M. Célestin Cordonnier, il nous suffira de dire qu'il est le gendre de M. Scalbert, de Lille, et le beau-frère du doyen de Dunkerque, pour donner le caractère de ses sentiments politiques et de *ses idées religieuses*.

Ajoutons que M. le docteur Billon, conseiller sortant, ancien maire non réélu de Loos, ne se représente pas.

***

Dans le canton de La Bassée, trois candidats sont en présence : MM. Langlin, républicain progressiste, Brasme, républicain modéré, et Chombart, maire d'Herlin, conseiller sortant, réactionnaire.

Tous nos vœux sont, bien entendu, pour M. Langlin, *qui est un républicain* de la veille, qui a toujours lutté pour la République aux époques critiques et difficiles, et qui enlèvera, certainement, à la réaction, ce siège de La Bassée, qui est un de ceux que nous comptons fermement gagner *le 31 juillet*.

M. Brasme, qui n'était pas des nôtres, jusqu'ici, se présente sous le patronage de son beau-père M. Cogez, et c'est pourquoi nous voulons bien croire à la sincérité de ses nouvelles déclarations républicaines. Il nous paraît, toutefois, un peu pressé de recueillir le bénéfice de son adhésion de fraîche date. Son républicanisme ne paraît pas dépasser, d'ailleurs, la nuance de l'*Echo du Nord*, qui le patronne.

Aussi, les républicains lui préféreront-ils M. Langlin.

***

M. Fl. Bonduel, conseiller sortant, est seul candidat dans le canton de Quesnoy-sur-Deûle. Les réactionnaires ont cependant *mis tout en œuvre pour lui susciter* un concurrent. Ils ont frappé à toutes les portes. Mais personne ne se soucie d'aller à un échec certain, en engageant la lutte contre un candidat aussi universellement populaire parmi ses électeurs, auxquels il a rendu tant de services, et dont il a défendu les intérêts avec tant d'activité, de dévouement et d'énergie.

Nous espérons encore que les réactionnaires ne se décourageront pas, et qu'ils se décideront à entrer en lutte. Nous serons curieux de voir le nombre de voix que récoltera leur candidat.

***

Pour terminer ce rapide examen de la situation électorale dans l'arrondissement de *Lille*, rappelons que M. Victor Dubreucq, maire de Templeuve, conseiller d'arrondissement sortant du canton de Cysoing, républicain progressiste, sollicite des électeurs le renouvellement de son mandat, et que M. Lepeuple disputera avec les plus grandes chances de succès le siège de Pont-à-Marcq à M. des Rotours fils, conseiller d'arrondissement sortant.

Nous compléterons ces renseignements dans un prochain numéro, et nous jetterons également un coup d'œil sur la situation dans les divers autres arrondissements du département du Nord.

GEORGES ROBERT.

LE 5e CONGRÈS de la Navigation Intérieure

(Par Dépêche)

La séance d'ouverture du cinquième Congrès de Navigation intérieure a eu lieu hier, sous la présidence de M. Viette, ministre des Travaux publics.

Nous remarquons auprès du ministre MM. le commandant Jauréguiberry, représentant le président de la République ; Cousté, président de la chambre de commerce de Paris : Guillemin, directeur de l'école des Ponts-et-Chaussées ; Nicolas, directeur du commerce au ministère du Commerce et de l'Industrie ; Héliard, vice-président de la chambre de commerce ; Félix Dehaynin, trésorier de la chambre de commerce et du congrès ; de Maes, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, secrétaire général du congrès, etc., etc... Les autres membres du Congrès prennent place dans la salle.

M. Viette prend le premier la parole. Il souhaite la *bienvenue aux représentants* de l'Europe.

A Bruxelles, à Vienne, à Francfort et à Manchester, de précédents congrès ont déjà étudié le problème des transports à bon marché qui ne peut être réalisé que par la navigation intérieure. Les chemins de fer qui soulevaient tant de méfiance, il y a cinquante ans, sont débordés aujourd'hui par l'affluence des voyageurs et des marchandises.

De toutes parts en Europe et en Amérique, les travaux de navigation intérieure sont poursuivis avec énergie et persévérance : la patrie de Riquet ne pouvait rester en arrière.

La loi sur la batellerie qui sera prochainement soumise à la Chambre, sera empreinte d'un caractère largement démocratique.

La présence au congrès de tant d'hommes éminents assure l'intérêt et le succès de ses travaux.

M. Cousté, président de la chambre de commerce de Paris, remercie le ministre des travaux public de ses encouragements, rend hommage au précieux concours des membres du congrès, où seize nations sont représentées, et au dévouement, à la science du corps des ingénieurs de tous les pays.

MM. Schultz, délégué allemand, et Courtenay-Boyle, délégué anglais, assurent le congrès, au nom de leurs gouvernements respectifs, de leur dévouement à la cause du commerce et des relations pacifiques entre les nations.

Le congrès se divise en quatre comités d'étude, présidés respectivement par MM. Rousseau. Buquet, Yves Guyot et Cuvinot.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Départ de M. Carnot pour Fontainebleau

Paris, 21 juillet. — Le président de la République a quitté Paris à 3 heures 55, se rendant à Fontainebleau par train spécial.

Le président était accompagné de Mme Carnot, du général Borius, secrétaire général de l'Elysée, de MM. le lieutenant-colonel Chamoin, commandant Pistor, officiers de la maison militaire et de M. François Carnot.

Le capitaine de vaisseau Jauréguiberry reste à l'*Elysée pour expédier les affaires courantes*.

Un train spécial, se composant du wagon salon n° 15 et de deux compartiments réservés aux personnes de la suite, avait été formé à la gare de Lyon.

Sur le quai de la gare, se trouvaient MM. Noblemaire, directeur de la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée ; Caillaux, ancien ministre, président du conseil d'administration de la Compagnie ; Tirman ancien gouverneur de l'Algérie et Cornudet, administrateurs ; Regnoul, inspecteur de la gare ; Des*champs, inspecteur principal de l'explotation*, Mauris et Berquet, sous-chef de l'exploitation le capitaine de vaisseau Jauréguiberry, officier de service, à l'Elysée ; Armand Mollard, sous-chef du protocole ; Lozé, préfet de police ; Gaillot, chef de la police municipale ; Paoli, commissaire spécial de la gare.

Un service d'ordre avait été organisé par MM. Adam, officier de paix de l'arrondissement ; Maurice, inspecteur divisionnaire et Caupain, commissaire spécial.

***

Fontainebleau, 6 heures soir. — Le président de la République, Mme Carnot et leur fils, sont arrivés à quatre heures et demie. La gare était pavoisée et décorée. A la descente de wagon, le président a été reçu par les notabilités politiques, administratives et militaires.

Des fleurs ont été offertes à Mme Carnot.

A la sortie de la gare, le président a été acclamé par une foule nombreuse. Le cortège s'est mis en marche, a traversé toute la ville et, à cinq heures, entrait dans le château.

La santé de M. de Lanessan

Paris, 21 juillet. — On reçoit de fort mauvaises nouvelles de M. de Lanessan, dont la santé avait paru ces temps derniers se rétablir peu à peu.

Son état inspire de nouveau de vives inquiétudes.

MORT DE DEUX SENATEURS

Paris, 21 juillet. — M. Journault, sénateur républicain de Seine-et-Oise, est mort ce *matin à Sèvres*.

D'autre part, une dépêche de Caen annonce que M. A. Levalley, sénateur républicain du Calvados, est décédé hier dans sa propriété de Boisthillard.

Mobilisation des corps de santé militaire

Lyon, 21 juillet. — Voici le programme des manœuvres relatives à la mobilisation extraordinaire des corps de santé militaires de quatre corps d'armée :

Le 1er août, réunion, à sept heures du matin, à l'hôpital Desgenettes, du personnel des formations sanitaires. Conférences dans la journée, enlèvement du matériel des formations sanitaires.

Le 2 août, marche des formations de Lyon au camp de la Valbonne. Départ de la caserne de la Part-Dieu, à quatre heures trente *du matin*.

Le 3 août, combat sur la ligne de Belligeux à Chane. Fonctionnement des postes de secours et de l'ambulance divisionnaire.

Le 4 août, fonctionnement de l'hôpital de campagne au camp de la Valbonne.

Le 5 août fonctionnement de l'hôpital d'évacuation à Montluel.

Embarquement des blessés dans un train sanitaire improvisé. Embarquement de l'ambulance.

Les manœuvres seront dirigées par le général baron Berge, accompagné de plusieurs autres généraux.

Taxe sur les vélocipèdes

Paris, 21 juillet. — M. Deloncle a informé le ministre des finances de son intention de déposer, à la rentrée, un amendement au *budget des contributions directes frappant* les cycles, bicycles et tricycles d'une taxe annuelle de dix francs qui, dès l'exercice 1892, donnerait un produit minimum de trois millions de francs.

Une partie de ce revenu serait appliquée à subventionner la caisse des sinistres dont la presse et le gouvernement préparent depuis quelques mois l'organisation.

Mort de Léon Cladel

Paris, 21 juillet. — M. Léon Cladel, le romancier bien connu est mort hier soir à Sèvres, après une longue maladie.

Ses obsèques auront lieu samedi.

Parmi les œuvres les plus remarquables de M. Léon Cladel, on peut citer *Les Va-nu-pieds, Le Bouscassié, l'Homme de la Croix-aux-Bœufs*, etc.

L'EXÉCUTION DE TARDIEU A CAEN

Caen, 21 juillet. — M. Deibler, venant de Rennes, est arrivé dans l'après-midi dans notre ville pour préparer l'exécution de Tardieu, ce réclusionnaire de la maison centrale de Beaulieu condamné à mort par la cour d'assises du Calvados pour avoir assassiné le gardien Pavy.

La guillotine a été montée à trois heures ce matin.

A 3 h. 25, M. Vaudrus, *avocat général*, accompagné du juge d'instruction, du greffier en chef, de l'aumônier, de Me Lefevre, défenseur de Tardieu, du directeur et du gardien-chef de la prison, est entré dans la cellule de Tardieu. Le directeur réveille le condamné, qui pâlit affreusement et ne trouve aucune parole quand l'avocat général lui annonce le rejet de son pourvoi.

Un moment après, Tardieu demande un verre de rhum et une cigarette, qu'on lui donne ; il boit et dit : « Je bois à la santé de tous. » Puis il appelle son défenseur : « J'aurai du courage, dit-il, je vous l'ai promis. »

Tardieu assiste ensuite à la messe, très calme ; il reste debout, silencieux, l'air résigné.

L'office terminé, il demande à voir Beaudronet, l'autre condamné à mort, dont la peine est commuée et avec lequel il partagea sa cellule depuis sa condamnation : « Du courage ! lui dit Beaudronet en pleurant. — Oui, dit Tardieu, adieu ! »

Le condamné, pendant la toilette qui est *faite rapidement, conserve la même attitude* résignée, boit un verre de rhum, fume une cigarette, puis demande son défenseur. Me Lefebvre, aussi ému que le condamné, s'approche : « Vous écrirez à ma mère ? » lui dit Tardieu. L'avocat en prend l'engagement et lui serre la main.

La foule est considérable aux abords des promenades de Saint-Julien, où selon l'usage doit avoir lieu l'exécution.

Tardieu est emmené de la prison dans un fourgon qui emporte également l'aumônier, M. Deibler et ses aides ; il ne prononce pas une *parole pendant le trajet*.

Le fourgon s'arrête à 4 heures 26 devant la guillotine. Le condamné, d'une pâleur livide, le regard fixe, descend ; il est toujours résigné, mais ses jambes fléchissent.

Il se laisse sans résistance pousser sur la planche, et, en moins d'une minute, tout est terminé.

Le corps a été conduit à l'amphithéâtre.

Rarement on a vu un condamné faire preuve d'autant de soumission : depuis son réveil jusqu'au moment où il est monté sur la guillotine, c'est-à-dire pendant trois quarts d'heure, il n'a pas poussé un *cri*, pas fait un mouvement de révolte.

La foule a été très impressionnée. M. Deibler est reparti à six heures du matin pour Paris où il doit, dit-on, prendre ce soir avec les bois de justice le train pour Montpellier.

Prochaine exécution à Montpellier

Montpellier, 21 juillet. — Le sort des condamnés à mort, Martini et Dexemple est définitivement fixé. Martini sera exécuté samedi. Dexemple est gracié comme l'avait demandé *le jury de l'Hérault*.

Le parquet a été avisé ce matin que M. Deibler arriverait demain à Montpellier.

Martini sera exécuté sur la place de l'hôpital, située à une certaine distance de la prison.

Des mesures d'ordre énergiques seront prises pour éviter les désordres que pourrait produire l'émotion à Montpellier, où il n'y a pas eu d'exécution depuis 1864.

TENTATIVE D'ÉVASION

Cherbourg, 21 juillet. — Le soldat Voisin, du 25e de ligne, *détenu à la prison militaire* comme auteur présumé de l'assassinat d'Octeville, a tenté de s'évader la nuit dernière.

Pour les cholériques de Russie

Paris, 21 juillet, — Le congrès parlementaire *fondé dans le but de* venir en aide aux cholériques de Russie, s'est réuni cet après-midi à la Chambre. On avait convoqué à cette réunion les représentants de la presse.

La réunion a adopté le principe d'une exposition des chefs-d'œuvres inconnus que possèdent les ministères. En effet, l'histoire de notre armée et de notre marine est retracée toute entière sur des toiles reléguées dans certains locaux de ces ministères.

De même aux Beaux-Arts, un grand nombre de tableaux faute de place dans les musées restent dans l'oubli.

L'assemblée a *également adopté* le principe d'une loterie tombola.

Une commission a été nommée pour la mise en pratique de ces résolutions.

Le choléra aux environs de Paris

On a enregistré aujourd'hui à St-Denis, 6 décès occasionnés par le choléra. L'Etat civil de St-Denis a constaté du 15 au 20 juillet, 60 décès dont 22 dûs au choléra, alors que la moyenne des décès en temps ordinaire est de 32 par semaine.

Nouvelles Etrangères

Récompenses à nos compatriotes

Bruxelles, 21 juillet. — Ce *matin a eu lieu* à Bruxelles la distribution des récompenses pour actes de courage et de dévouement, sous

---

Feuilleton de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing 106

LA FILLE SANS NOM

DEUXIÈME PARTIE

PAUVRE JEANNE

Maintenant, mon amiral, je n'ai plus que deux partis à prendre... me brûler la cervelle sous les yeux de mon père... ou fuir la France, aller au bout du monde.

— Mais si on vous arrête ?

— Que m'importe ? Ce sera un éclat, ma vraie vengeance, et puis, si je veux, je me défendrai... Où sont les preuves ? Jeanne seule pourrait me perdre... Instrument, elle aussi, aux mains de notre mauvais génie, elle a empêché le mariage qui excitait sa colère et devant lequel Pierre Brécheux reculait peut-être lui-même. Pourquoi m'accuserait-elle désormais ? Elle n'a plus rien à faire... Son but est *rempli* !

— Ainsi vous ne redoutez rien !

— On peut m'accuser ! A moins que je n'avoue, on ne peut pas me condamner ! Crimes, soit, mais obscurité, ténèbres et incertitude ! Le scandale serait retentissant mais il ne m'effraie pas ! Ce n'est pas sur ma tête qu'il retombera !

M. de Vitray était vivement impressionné. L'énergie de ce malheureux le frappait. Après tout, sa haine n'était-elle pas justifiée par l'abandon dont il était victime ?

Néanmoins il voulut tenter un dernier effort.

— Votre mère vous a donné un conseil... presque un ordre ! dit-il.

— Lequel ?

— Pardonner !

Les yeux du jeune homme étincelèrent.

— Jamais ! s'écria-t-il. Dans cette maison j'ai apporté le deuil et la honte. Tant mieux ! Il se leva.

— Adieu, amiral, dit-il ; je vous remercie de votre bienveillance... Je n'ai pas besoin d'en user. *J'ai de l'argent, du courage, de la tête... et en tous cas, si la fortune m'est contraire...* il me restera toujours un moyen d'en finir.

L'amiral luttait encore.

— Si coupable que vous soyez, dit-il, vous êtes jeune, vous pouvez vous relever, vous ouvrir une nouvelle carrière... et qui sait ? dans quelques années, vous ne songeriez à ce passé douloureux pour une âme trempée comme la vôtre, que comme un rêve lointain et confus !...

— N'insistez pas...

— *D'autres ont regretté de n'avoir pas suivi* le conseil de votre mère, une femme au cœur élevé, si j'en juge par son admirable lettre... Croyez-en ma propre expérience !...

— A vous, mon amiral ?

— A moi. Je me suis vengé, moi aussi, il y a vingt ans et depuis vingt ans, j'expie cruellement ma colère !

La voix de M. de Vitray s'altérait.

Jean-Maurice ne répondit pas.

L'émotion du Breton l'avait profondément remué : mais cette impression fut courte.

Ses yeux se dirigèrent vers une des deux *entrées du salon et prirent une expression* d'une dureté extraordinaire. Le conseiller venait de s'y montrer, droit, sombre, les lèvres serrées, le regard aussi dur que celui de son fils.

Il s'avança lentement, d'un pas saccadé, automatique, vers M. de Vitray et dit à demi-voix :

— Laisse-nous.

L'amiral fit un signe au jeune homme et en passant devant lui il lui lança un regard qui signifiait :

— Ne l'oubliez pas... c'est votre père !

Il sortit.

La tenture de la porte du salon japonais retomba derrière lui.

La porte ne se referma pas.

Les deux hommes restèrent debout en face l'un de l'autre.

L

LA VOIX DU SANG

Ils se toisèrent un instant sans prononcer un mot.

Ce fut le père qui rompit le silence.

— Vous êtes *sévère* pour moi, monsieur, dit-il.

Et d'un geste il invita le jeune homme à s'asseoir tandis qu'il prenait un siège lui-même de l'autre côté de la table où Fernand Colombey avait dicté la reconnaissance imposée à son rival.

— Vous m'écoutiez ! fit Jean-Maurice d'un ton sec.

— Depuis un instant.

— Je n'aurai donc pas la peine de vous expliquer mes sentiments.

— *Ce serait superflu en effet.*

— Si vous le jugez ainsi, à quoi bon cet entretien ?

— Nous avons des rapports à régler, une situation à définir.

— Elle le sera en quelques mots.

— Et ces quelques mots sont ?...

— Je vous hais.

— Comme il vous plaira.

Jean-Maurice avait obéi à l'injonction du conseiller.

Il s'était assis.

Sur la table qui les séparait, il y avait *quelques brochures, de celles qu'on rencontre* dans les salons des gens du monde, des revues, un encrier de bronze très artistique et de menus objets, entre autres un de ces coupe-papier en forme de poignards qui peuvent devenir une arme très meurtrière.

Le conseiller n'y prit pas garde.

— Monsieur, reprit-il, quoique vous pensiez, j'ai la prétention d'avoir été toujours ce qu'on appelle un homme d'honneur. J'entends que je me suis tenu dans les limites strictes de cette règle des hommes civilisés qui s'appelle la loi.

— De quelle loi parlez-vous ? demanda le jeune homme avec une ironie féroce, de celle que vos pareils ont faite ou de la loi naturelle gravée dans la conscience de chacun ?

— Je parle de la loi écrite, la seule dont je reconnaisse l'autorité.

— Conclusion ?...

— Je n'examine point si vous êtes mon fils ou non. Vous reconnaître ou vous renier, c'est affaire entre ma conscience et moi ! Je veux admettre pourtant que ma liaison avec votre mère m'ait imposé des devoirs, et que je ne les aie pas remplis avec assez de générosité...

— Ah !

Il n'a pas tenu à moi qu'il n'en fut autrement. En la quittant, j'avais donné vingt mille francs à Rose Bertot.

— Somme énorme.

— Non, dit froidement le conseiller, mais c'était sa vie assurée pour quelques années... la vôtre aussi ! D'autres peut-être eussent fait moins encore.

— Ils auraient été profondément méprisables, voilà tout.

— C'est possible. Quand j'ai connu votre mère, elle gagnait huit cents frans par an ; son patrimoine était nul... ses prétentions médiocres... D'ailleurs ce sont là des détails oiseux... J'ai agi comme tant d'autres auraient fait à ma place... Elle n'était que ma maîtresse...

— Je le sais. Ce n'est pas la peine de me le répéter.

— Les situations bien établies permettent de raisonner utilement.

— Ensuite ?

— Quelque temps après mon mariage, je songeai à Rose Bertot. Elle m'avait appris votre naissance par un mot laconique... Je me rendis à Valognes et là je m'informai. Rose Bertot était morte, tragiquement... Rien ne m'avait fait pressentir sa détermination... J'essayai de savoir ce que vous étiez devenu... Il y a des fatalités dans la vie... Personne ne put me donner de vos nouvelles.

— Qu'eussiez-vous fait en me retrouvant ?

— J'aurais pourvu à votre éducation et assuré votre avenir...

— L'avenir d'un bâtard !

— J'aurais tâché de faire de vous un honnête homme, un officier..

— Ou un commis de bureau ?

— Chacun doit subvenir à ses besoins, se frayer une carrière !

— Il est aisé de tracer des devoirs aux autres ; il est moins facile de remplir les siens.

— Je continue. Il est probable que sans l'intervention funeste de ce Pierre Brécheux, nous nous serions revus depuis longtemps... La vieille femme dont il parle vous eût fait remettre en mourant les papiers qui vous ont appris le nom de votre père. Vous seriez venu à moi, je vous aurais recueilli en secret, soutenu, aidé...

— M'eussiez-vous donné votre nom ?

— Était-ce nécessaire ?

— En le faisant, vous qui parlez de devoir, n'auriez-vous pas rempli strictement le vôtre.

— Ce sont des choses sur lesquelles on peut être d'avis différent.

— Soyez franc... Vous auriez refusé ?

— C'est probable.

— Alors à quoi m'eût-il servi de vous revoir ?

Le conseiller passa ses mains sur son front Des gouttes de sueur perlaient sur sa peau et roulaient sur le drap de la table.

Cette logique inexorable le démontait.

En même temps une sourde irritation grondait dans sa poitrine.

Ce n'était pas de l'amour qu'il ressentait pour le fils qui le bravait ; c'était une aversion instinctive pour cet ennemi survenu à l'improviste, lancé par un autre dans son existence, comme une pierre dans une toile d'araignée, et qui dérangeait la tranquille harmonie de sa vie.

— Abrégeons, dit le jeune homme, je n'ai besoin ni de vos leçons ni de vos enseignements. Soyez clair... Que prétendez-vous ?

— Vous tirer de la triste situation où vous êtes...

— Je me sauverai moi-même et n'ai pas besoin de vous.

— Jean, reprit le conseiller d'un ton moins âpre, je comprends que vous n'ayez pour moi ni affection ni respect.

— A la bonne heure.

— ... mais vous ne pouvez m'empêcher de réparer le mal que j'ai pu vous faire...

— Il est trop tard. Je suis perdu peut-être, mais ce n'est pas vous qui pouvez me sauver...

— Qui donc ?

— Une autre que vous... une femme..,

— Que lui demanderez-vous ?

— Que vous importe ?

— Votre haine est profonde...

— Elle est profonde et incurable. Au fait, que me proposez-vous ?

— D'assurer *votre fuite... d'arrêter les poursuites... de vous donner une fortune...*

— Ce ne serait pas une grâce... Vous paieriez une dette... Voilà tout...

— Vous êtes implacable.

— Ne l'avez-vous pas été pour ma mère et pour moi ? En ce moment encore, n'est-ce pas votre orgueil qui parle et non votre cœur ? Pris dans la trame que Pierre Brécheux a tissée autour de vous, vous vous débattez en essayant de sauver non ma vie ou ma liberté, mais votre honneur, cette gloriole à laquelle vous tenez comme à l'argent que *vous entassez et dont vous êtes si vain*. Vous avez peur qu'on ne dise en vous montrant au doigt : Ce M. Colombey, ce bourgeois riche à millions, a été joué par un paysan qu'il avait foulé aux pieds... Cet homme s'est vengé de sa dureté impitoyable, de ses dédains stupides... Oui, stupides, car il vous valait après tout... S'il n'avait pas les millions trouvés dans vos langes, et, qui sait ? volés peut-être à d'autres jadis comme ceux que je possède, sa tête était autrement organisée, et, dans sa lutte avec vous, le plus fort, c'est lui ! Ah ! si on connaissait la secrète raison qui vous rend si conciliant aujourd'hui, si on savait que, moi, le faux Juan Rodriguez, le voleur de la pampa de Los Santes, le meurtrier de l'imprudent voyageur qui traînait sa fortune avec lui, le bandit de Londres affilié à une camarilla qui se rit de vous, non pas l'assassin, mais le complice des assassins de ce malheureux Samuel Rosen.

— Plus bas !

— Eh ! qu'ai-je à craindre ? Est-ce vous qui me trahirez ?... Si on savait, dis-je, que ce misérable est le fils du richissime magistrat Maurice Colombey, l'enfant chassé, méconnu ; le paria jeté à l'aventure, au hasard, avec quelques sous dans sa poche pour assurer son pain ; le fils d'une femme outragée par l'homme qui l'a pervertie et qu'elle était assez faible, assez aveugle pour aimer, malgré son exécrable égoïsme.

(A suivre) JULES MARY...